



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20260304-202603D034-DE
N° 202603D034
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg
en Bresse

**VILLARS LES
DOMBES**

Date de la séance :
3 mars 2026

Nombre de
conseillers

En exercice : 27

Présents : 21

Absents : 1

Votants : 26

Date de la
convocation :
25 février 2026

Domaine
Finances
Pour : 26
Contre :
Abstention :

L'an Deux Mil vingt-six le 03 mars, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

PRÉSENTS : P. LARRIEU – F. MARÉCHAL – A. MARTIN – M. MACON – E. JACQUAND – I. DUBOIS – C. VALET –
– A. DUPERRIER – L. VIOLA – F. JANET – C. SEMINARA – S. ROGNARD – J. SAINT PIERRE – D. VENET – S. GUEDON – J. LIENHARDT
– S. BAUDIN – F. CANARD – P. NOBLET – J. BERTHET – M. BIELOKOPYTOFF

ABSENTS :

A ROUX a donné pouvoir à P. LARRIEU
D. FROMENTIN a donné pouvoir à M. MACON
V. PEYROL a donné pouvoir à C. SEMINARA
I. VAURES a donné pouvoir à A. DUPERRIER
S. CLOUPET a donné pouvoir à I. DUBOIS

D. SEBAL absente

SUBVENTION 2026 DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE DU CINEMA

Rapporteur : Isabelle DUBOIS

Le budget du cinéma est déficitaire depuis sa création, et les exercices passés l'ont démontré malgré le choix du mode de gestion. La commune a travaillé à l'obtention d'une délégation de service public auprès d'un prestataire qui assure sa gestion. Toutefois une subvention pour contrainte de service public est versée à ce prestataire annuellement comme l'autorise la loi.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE le versement d'une subvention de 13 479.24 € au budget annexe du cinéma , au titre de l'exercice 2026**
- **PRECISE que les crédits nécessaires à la présente sont affectés au budget de l'exercice en cours au compte 65736221**

Pour extrait conforme.

Fait à Villars-les-Dombes, le 4 Mars 2026

Le Maire, Pierre LARRIEU

